

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Procédure devant le Juge aux affaires Familiales

- Pièce d'identité
- Livret de famille
- Actes de naissance parents + enfants (copie intégrale de – de 3 mois)
- Acte de mariage (si procédure de divorce)
- Dernier avis d'impôts (ou dernière déclaration de revenus)
- Attestation CAF des 6 derniers mois
- Justificatifs des revenus des 6 derniers mois (bulletins de paie, pôle emploi, indemnités maladie...)
- Quittance de loyer ou échéancier crédit immobilier
- Échéanciers des autres crédits éventuels
- Jugements antérieurs éventuels